YOUTH COUNCIL OF NEW BRUNSWICK

CONSEIL DE LA JEUNESSE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

FIRST ANNUAL REPORT

October 1988

P.O. Box/C.P. 6000 FREDERICTON N•B E3B 5H1 (506) 453-3271

CDC 88053

89-01593/

YOUTH COUNCIL OF NEW BRUNSWICK
CONSEIL DE LA JEUNESSE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

October 1, 1988

The Honorable Frank McKenna
Legislative Assembly
Fredericton, N. B.

Mr. Premier McKenna,

I am very pleased to submit to you our first annual report. Included in this document is a résumé of our activities in this past year and the financial statement for the fiscal year April 1, 1987 to March 31, 1988.

Sincerely,

Dirk Bouwer
Chairperson

DB/fl

P.O. BOX/C.P. 6000 FREDERICTON N•B E3B 5H1 (506) 453-3271

PREMIER OF NEW BRUNSWICK
FREDERICTON
E3B 5H1

I wish to offer my appreciation and that of this Government to the Youth Council of New Brunswick on the publication of this, their first annual report, as well as on the completion of their first full year of operation.

The Council has had a busy year. They have toured the province, identified major issues of concern to youth, and have also published a preliminary report: "At First Glance."

In accepting this annual report on behalf of the Government of New Brunswick, I wish to offer my congratulations to the Youth Council for their diligence in promoting the views of the young people of the Province. I also would like to take this opportunity to congratulate the chairperson, Dirk Bouwer, and the vice-chairperson, Daniel Caissie, as well as the other members of the Council, for their fine work on behalf of their peers in the Province of New Brunswick.

Frank McKenna

TABLE OF CONTENTS

	PAGE
CHAIRPERSON'S REPORT	5
COUNCIL'S MANDATE	8
COUNCIL MEMBERS	10
COUNCIL MEETINGS	11
SPECIAL ACTIVITIES	
PROVINCIAL TOUR	13
LOGO CONTEST	14
PUBLIC RELATIONS AND PROMOTION	15
RECOMMENDATIONS 1987-1988	17
RECOMMENDATIONS FROM PROVINCIAL TOUR	22
FINANCIAL STATEMENT	31

CHAIRPERSON'S REPORT

Since its appointment as the first youth advisory board to the Premier in March 1987, the Youth Council of New Brunswick has emerged as an instrument through which youth can voice their concerns to the provincial government and the general public.

This first year was designated as one of exploration. Within a month of it's creation, the Council had prioritized youth issues into 6 main areas of concern: Employment, Education, Health, Recreation, Drug and Alcohol Abuse, and Justice. Six special committees were then established to identify some of the main problems within these six areas. The result of this committee research was the first report published by the Council in January 1988, entitled "At First Glance: A Preliminary Report by the Youth Council of New Brunswick". The report, made available to youth representatives and the media, appears to have been successful in raising public awareness of problems facing youth in New Brunswick. While it addressed a wide spectrum of issues, the report stressed a general lack of career-oriented job opportunities, a lack of youth-oriented recreation and leisure programs, and little communication between service providers and youth.

On January 28, the Council's Executive Committee met with Premier McKenna for the first time, presenting him with a copy of the preliminary report for his consideration and consultation.

The Council concluded its first year of existence with an extensive tour, held in late March, to consult youth across the province and to address specific issues identified

during the year. The preliminary report was used as basis for discussion. The tour was very successful despite the little time allocated for its preparation. Not only did the Council have an opportunity to listen to the real problems facing youth and the organizations serving them, but also, a valuable link was established between the Youth Council and the hundreds of youth and youth organizations that were consulted. The Council heard from a wide spectrum of the youth population, giving us a greater awareness of each group's particular problems. These often varied from region to region but a key issue was raised at all meetings throughout the Province: youth feel they have a right to be consulted on issues that affect them. They believe many misconceptions regarding youth would then be eliminated and that there would be a greater opportunity for the government to identify more appropriate and often simple solutions to their problems. They found that the best way to consult them was through informal "rap" sessions.

The tireless dedication and hard work of our staff team was very much appreciated during our first year of existence. I would like to thank Renée Delorme, Monique LeBlanc and Francine LeBlanc for their commitment in establishing a solid home base for the Council. Also, I would like to thank the Council members themselves who gave countless hours of volunteer time to help ensure that the Council truly represented the interests of the youth of New Brunswick.

In 1988-1989, the Council will be focusing on several major concerns in order that each one can be addressed in the detail that it deserves. The Council will continue to consult individuals and groups in order to advise the provincial government and its departments on a regular basis.

As Chairman, I would like to express my gratitude to everyone who has contributed to the success of the Council in its first year. I sincerely hope that the coming year will be a beneficial one for the Youth Council and the youth population of New Brunswick.

Dirk Bouwer

THE COUNCIL'S MANDATE

The Youth Council of New Brunswick is an advisory body which has a mandate to undertake consultation and research and to advise the government and the public on matters concerning youth in New Brunswick. The Council reports directly to the Premier.

The Council was announced in the Throne Speech of April 8, 1986:

> "The International Year of Youth in 1985 was successful in creating a greater awareness of the problems and opportunities facing young people. The Youth Council of New Brunswick will be established to provide a greater opportunity for our young people to advise the government and to contribute to our province."

As outlined in its mandate, the Council has the responsibilities to:

- undertake consultation and research in order to advise government;
- hear and receive petitions and suggestions;
- publish reports, studies and recommendations.

The Council is composed of 15 young New Brunswickers between the ages of 15 and 24 representing all regions of the province, both official language groups, agencies working on behalf of youth, and when possible, social, cultural and visible minorities.

All members are appointed by the Premier. The Chairman is appointed for a term of three years, members for a term of two years. However, in constituting the first Council, seven members were appointed for one year to insure continuity in the work of the Youth Council.

COUNCIL MEMBERS

Dirk Bouwer, Chairperson
Fredericton (1987-90)

Daniel Caissie, Vice-Chairperson
St.-Antoine (1987-88)

Roheet Ummat, Treasurer
Saint John (1987-89)

Tim Porter, Secretary
Woodstock (1987-89)

Luc Bujold
Dieppe (1987-89)

June Dobson
Bathurst (1987-89)

Brian Carty
Fredericton (1987-88)

Gilles Gauvin
Edmundston (1987-88)

Brenda Guitard
Saint John (1987-88)

Mario Hachey
Campbellton (1987-89)

Paul LeBlanc
Moncton (1987-88)

Bernard Pallot
Notre-Dame-des-Érables
(1987-88)

Pamela Ann Paul
Fredericton (1987-89)

Lizon Richard
Rogersville (1987-89)

Elizabeth Ann Smythe
St.-Stephen (1987-88)

STAFF

Renée Delorme
Executive Director
(1987 ->)

Monique LeBlanc
Research and Administrative
Assistant (1987 ->)

Francine LeBlanc
Administrative Secretary
(1987 ->)

COUNCIL'S MEETINGS

April 16, 1987, Fredericton - Representatives from the Council met with the Federal Minister of State for Youth Jean Charest

- discussed problem of youth unemployment and effectiveness of federal programs

April 25, 1987, Fredericton - General Council meeting

- adoption of 6 main areas of concern
- appointment of francophone Vice-Chairman Daniel Caissie from St. Antoine

May 23, 1987, Moncton - General Council meeting

- creation of 6 study committees for examination of areas of concern
- report on organizational meeting of the Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick
- nomination of Treasurer Roheet Ummat from Saint John
- discussion of a province-wide survey of youth

July 4, 1987, Fredericton - Working Committee meeting

- development of Council's Constitution, By-laws and Action Plan for 1987-1988

August 7, 1987, Ludlow - General Council meeting

- nomination of Secretary Tim Porter from Woodstock
- creation of Public Relations Committee
- leadership workshops for Council members on planning, communication and public relations
- approval of logo contest for youth

August 22, 1987, Fredericton - General Council meeting

- reports by all study committees on major problems in each of the 6 areas of concern
- identification of common needs in 6 areas of concern such as better education and information on the basics of daily youth life and adulthood
- preparation of first report, "At First Glance: A Preliminary Report by the Youth Council of New Brunswick" (May 1987 to December 1987)

October 24, 1987, Fredericton - General Council meeting

- final approval of Council By-laws
- meeting with representatives from the Canadian Youth Foundation
- discussion on recreation, student aid

November 28 and 29, 1987, Fredericton - General Council meeting

- final approval of constitution, preliminary report, 1988 action plan

January 28, 1988, Fredericton - Meeting between Premier Frank McKenna and representatives from the Executive Committee and the staff

- first introductions and presentation of Preliminary Report
- announcement of logo contest, participation in Youth Day, March 21, and Provincial Tour

March 26, 1988, Fredericton - General Council meeting

- first introductions between Premier and entire Council
- presentation of conclusions of tour to Premier McKenna and Deputy Minister Landry
- new members introduced to Council

Special Activities:

Provincial Tour - March 14 - 28

The purpose of the tour was to consult with youth, youth-serving organizations and interested members of the public on issues affecting them in order to get a grass-roots feel for the major issues youth are facing, and what services and programs they would like to see implemented to assist them in becoming contributing, responsible participants in today's society. Meetings were conducted in an informal fashion to facilitate a free exchange of ideas.

The Council held evening public meetings in 11 towns and cities in various regions of the Province including: Campbellton, Bathurst, Shippagan, Newcastle, Moncton, Saint John, St.-Stephen, Woodstock, Perth-Andover, Edmundston, and Fredericton. Private meetings were also scheduled during the day with school groups, agencies and involved individuals. In all, Council representatives met with over 800 people.

Due to the time restrictions imposed by Spring breaks, upcoming exams and the end of the school year coupled with the difficulty of reaching those young people outside of the school system, the majority of the youth we spoke to were between the ages of 15 and 20. Only a small number of hard-to-reach youth were present at public and private meetings. These would include low-income youth, drop-outs, the unemployed, older youth uninvolved in organizations and group activities, those not pursuing post-secondary education, delinquents, immigrants, and the disabled. The challenge to reach and serve these young people is one which the Council recognizes and will continue to work towards.

Throughout the province, those young people we met with seemed to share some major concerns, notably: the lack of jobs in general, but particularly of meaningful or career related employment; a lack of recreational activities and programs aimed specifically at youth aged 15-24; and a need to be both informed and consulted on issues and matters which affect them. Questions were also raised with respect to the availability of counselling, education reform and teacher evaluation, and the need for an information service of some kind to make them aware of services and programs which are already available to them through government and private non-profit agencies.

The recommendations generated from the tour are listed with other Council recommendations for 1987-88 further on in this report. A more detailed report on the tour and its findings can be obtained by calling or writing to the Youth Council of New Brunswick in Fredericton.

Logo contest - January 29 - March 21

A logo contest open to N. B. residents between the ages of 15 - 24 was launched on January 28, 1988 to promote the Council and its mandate. The Council offered a bursary of $300 to the artist whose logo best expressed the Council's mandate, youth and energy, the prize to be awarded on the Youth Day, March 21, 1988. Promotion was done through press releases, newspaper ads, posters and an information package sent to secondary and post-secondary schools throughout the province.

Over 40 entries varying from camera ready art to elaborate drawings were received. The choice was a difficult one. Corey Scott, a seventeen year old student attending James M. Hill Memorial High School, in Chatham submitted the winning entry: a figure with arms and legs outstretched. Corey's drawing was

refined by a graphic artist and will be used to identify all Youth Council publications and stationery.

Public Relations and Promotion

Because of its recent inception, the Council felt that one of its primary goals for the year 1987-88 was to promote the Council and its mandate to youth and to the public. It was also deemed important to meet with as many young people as possible to determine their needs and thus establish a solid foundation from which to base its recommendations.

Because of the diversity of the population served by the Council, several methods were adopted. The three main tools used were the media, personal meetings (the provincial tour and other) and the logo contest, the latter being described above.

Upon the release of its first report and on the occasion of its first meeting with Premier McKenna, the Council held a press conference to discuss the Council's plans, the results of their meeting, and their observations on the youth situation. The conference resulted in media coverage in most provincial newspapers, radio and television stations and several radio interviews were scheduled.

During the Provincial Tour, we held media interviews in all centers along the route, and announcements were placed in local, regional and provincial papers, giving the tour itinerary, meeting locations and dates, and a description of the Council and its purpose. In this way we hoped we were able to reach those who might not attend the public regional meetings.

Finally, all major activities by the Council were publicized through press releases which were generally picked up by local

media providing a high profile. The Council will continue its efforts to reach its target group with these and new ways in 1988-89.

RECOMMENDATIONS 1987-1988

The following recommendations are listed under appropriate headings and not in order of importance.

EMPLOYMENT

1 - Unemployment figures for youth are generally double those for the general population. The Youth Employment Strategy currently being developed by the provincial government is a welcome effort but until the program is in place, we cannot judge its success. **We recommend that energies continue to be concentrated on finding a solution to the problem of youth unemployment and that areas such as apprenticeship, job entry and work/study programs be further studied and promoted. We also recommend that the particular needs of native people and of other minorities not be ignored.**

RECREATION

2 - A lack of facilities is often a barrier for providing recreational activities to the community. This is particularly a problem in rural areas of the province. **We recommend that school facilities in all school districts be utilized to their maximum potential to provide recreation and leisure activities for youth.**

3 - **We recommend that the Advisory Committee on Sports and Recreation currently being developed by the Department of Tourism, Recreation and Heritage include youth representation to insure that the needs, views and insight of youth are brought up for discussion.**

EDUCATION

4 - Young people must be prepared for independent living and for their entry into the labour force. **We recommend the implementation of a mandatory life skills course at the high school level (in conjunction with semestering) to cover such topics as the transition from school to work; job seeking skills; alcohol and drug abuse; sex education and family planning; consumer and financial skills; the importance of fitness and of an active lifestyle; services and programs available to youth; legal rights; and other relevant topics.**

5 - The relative value of a high school diploma is no longer as great as it has been in the past, but its importance cannot be undervalued. Unemployment figures for those without a secondary education are significantly higher than for those having completed a minimum of grade 12. Currently, there is no program of early identification and intervention within the provincial school system to prevent at risk students from dropping out. In addition, no guidelines or provisions exist for follow-up or counselling for students who do drop out. In order to lessen the need for remedial or social assistance programs to address the problem of early school leavers, **we recommend that special emphasis be placed on the development and implementation of early intervention programs. We also recommend that a system of follow-up and counselling be implemented to provide alternatives for those young people who leave school.**

6 - Due to both social and educational pressures, the return to high school for those who have dropped out is a difficult one. The current system of reintegration does not incorporate a review of material or provide for an upgrading of skills. Returning students are either placed in a regular classroom at the level they had attained prior to leaving,

or, depending on age and previous standing, are advanced to a grade 10 classroom. In face of this, the odds raised against the student are high. **We recommend that the reintegration process for early school leavers resuming their studies be examined and that the necessary changes be brought to ease the difficulty of the transition including skills upgrading, follow-up counselling, and enrichment courses.**

ALCOHOL AND DRUGS

7 - Alcohol and drug use is often the result of boredom, a panacea for the lack of recreational programs and facilities for young people. Youth need a place where they can gather, become involved and informed and where they can participate in activities. Accessible counselling services on career options and on personal problems are also in demand. A non-alcoholic Youth House offering a variety of services and activities, at all times accessible, particularly evenings and weekends, would be an ideal way to answer these needs. **We recommend that the provincial government develop a policy in this area and that all levels of government cooperate to assist young people in the creation of Youth Houses (Maisons de jeunes) in both small and large communities across the province.**

HEALTH

8 - Although smoking among young people is on the decline, statistics show that it continues to be a matter for concern, particularly with regards to young women. **We must continue to make young people aware of the health risks of tobacco use. We recommend that programs and promotional campaigns to discourage smoking and the use of tobacco products receive increased support from government.**

GENERAL

9 - The Youth Council of New Brunswick is concerned with the implications the Meech Lake Accord could have for the province's youth and intends to further research the issue. We fully endorse the Premier in his efforts to insure that the rights of women and minority groups are included in the Accord. **The Council recommends that the appropriate amendments be made to the 1987 Consitutional Accord to insure that these be protected.**

10 - Youth strongly feel the need to be involved in decision making on matters of concern to them. **We recommend that government promote the appointment of youth to serve on interdepartmental committees, hiring boards, school boards, municipal councils, advisory committees and councils, and other decision making bodies, particularly with respect to matters such as educational reform, employment strategies, social programs, and recreation programs.**

11 - The Council recognizes the need for an increase in and improvement of services to youth. However, youth are very often unaware of those services and programs that do exist. **The Council recommends that measures be taken to make youth better aware of the services and programs available to them (i.e. career and emotional counselling, emergency shelters, transition houses, employment opportunities, etc...). A directory of "Youth Services" made available to youth and youth organizations could be a useful tool for the dissemination of information.**

12 - **The Council recommends that the New Brunswick government seriously consider and act upon those recommendations made in the 1986 report of the Special Senate Committee on Youth headed by the Honorable Jacques Hébert: Youth: a Plan of**

Action, that relate to provincial jurisdiction. We also recommend that the federal government be encouraged to do the same with regards to federal interests and jurisdictions.

RECOMMENDATIONS FROM PROVINCIAL TOUR

Recommendations are listed under appropriate headings and not in order of importance.

EMPLOYMENT

1 - Young people under 19 often have difficulty in finding summer employment because of the preference shown by employers for university and other post-secondary students. This creates a vicious circle as they are later turned down for positions because of their lack of experience. **We recommend that summer employment programs be created specifically for the 16-19 age group to assist them in acquiring job skills.**

RECREATION

2 - The organization of youth activities depends greatly on volunteer commitment from adults and youth. Although several programs exist to train, place and reward volunteers, they are not extensive enough to meet the need. More recruitment, training and support are necessary to build a self-replenishing pool of volunteers who can meet the demand for recreational activities; therefore, **we recommend that paid co-ordinators be provided across the province to assist in the development and implementation of a Volunteer Recruitment/Support Program.**

3 - During the tour, complaints were heard throughout the province over the shortage of recreation programming and activities for youth. Young people also expressed their desire for activities other than sports. **We recommend that municipalities and the provincial government cooperate in developing and offering more youth-specific programming and that the government allocate funds to municipalities for the hiring of youth program co-ordinators.**

EDUCATION

4 - Youth who participated in the Youth Council Tour expressed their concern that they were not consulted with regards to educational reform. Most described the current academic (or college prep) program as too limiting; students wishing to further their educations are left with very little room in their curriculum for electives. Many students also expressed a need for less segregation between academic, commercial and industrial stream students which they believe contributes to the labelling and discrimination which currently exists. The freedom to explore and move more freely between academic and vocational courses might help to alleviate this problem. **We recommend that high school students be involved in the discussions on education reform and that a well designed semestering system be adopted throughout the province in both anglophone and francophone school districts.**

5 - Young people must be prepared for independent living and for their entry into the labour force. **We recommend the implementation of a mandatory life skills course at the high school level (in conjunction with semestering) to cover such topics as the transition from school to work; job seeking skills; alcohol and drug abuse; sex education and family planning; consumer and financial skills; the importance of fitness and of an active lifestyle; services and programs available to youth; legal rights; and other relevant topics.**

6 - Teacher evaluation is also of great concern to young people in New Brunswick. The current system of evaluation consists of having a member of the administration "sit-in" on a few classes given by an instructor. This is deemed inadequate because it creates an artificial situation; it does not accurately reflect the reality of the unsupervised classroom. **We recommend that a system be developed at the high school**

level to insure that teacher evaluation is done with serious consideration of student input. We also recommend that teachers participate in regular upgrading workshops to bring them up to date in teaching techniques and on current youth issues.

7 - Students have expressed the need for greater availability of guidance counselling and counselling services in general. The ages between 15 and 24 are a time of great intellectual and emotional change. Uncertainty about the future, great pressures to define their career goals, the struggle to develop individuality in the face of peer pressure to conform, and problems arising from strained family relationships can often lead to emotional problems such as depression and suicide, alcohol and drug abuse, and a loss of self-esteem. The availability of good counselling is a pressing need. **We recommend that the Department of Education in cooperation with all school districts reevaluate current counselling services and make the necessary changes to insure that comprehensive services and up to date information are readily available to all students.**

8 - In many anglophone school districts where we met with groups of students there was great dissatisfaction voiced over French second language education. This centered on both teacher qualification and on curriculum content. Many students expressed their frustration at being taught by teachers who were grappling with the language themselves and their disappointment over the low level of speaking skills and comprehension that they acquired during the course of their studies. The Department of Education has announced an extensive review of curriculum, including that for second language education. **We recommend that second language education programs not only be reviewed, particularly those**

for French as a second language, but that proficiency levels for teachers be strictly regulated.

9 - The suspension policy in most schools in the province currently consists of having a student removed from school premises for a designated amount of time. Many of the youth we consulted with were of the belief that this does not often lead to a change in behaviour or motivation but is viewed as a holiday and enjoyed as such. **The idea of an "in-house" suspension program which would see a student separated from the rest of the student population, but kept within the school and required to continue his or her studies under special supervision would be an improvement to the existing system. We recommend that such a program or policy be standardized and instated across the province.**

10 - An issue raised in many areas of the province is that of overcrowding on school buses. It is not unusual to see three students on a seat designed for two people and or standees at the back of the bus. Students are concerned with the possible threat to their safety. **We recommend that legislation be passed requiring that seat belt use become mandatory on school buses, imposing a limit of two passengers per seat and prohibiting standees.**

11 - During the tour, many young people in the province voiced concerns about the need for better education on nutrition and stricter controls over the foods offered in the school. **We recommend that school cafeterias be prohibited from serving, on a daily basis, deep fried foods and high calorie/low nutrition foods. These could be offered occasionally as a supplement to a well balanced menu.**

12 - Youth from multi-cultural groups expressed their concern regarding the amount of discrimination and prejudice that continues to exist in our society. Youth is a period of growth, learning and self-realization; it is during these years that many of our opinions and attitudes about ourselves and our world are shaped. **We recommend that the high school curriculum be revised to include more emphasis on the history of our native peoples, the role of women in New Brunswick history, and on our multi-cultural heritage to promote greater understanding and tolerance among our peoples. We also recommend that workshops be provided to the province's teachers to help them better understand the needs and differences of multi-cultural youth.**

13 - During the provincial tour, N. B. Community College students from many parts of the province made presentations to the Council. One of the three main points raised during each of these presentations was the need for affordable day-care facilities on college premises for single parents attending or planning to attend courses. A service of this kind could greatly relieve some of the burdens of pursuing studies and raising a family. Assisting single parents to improve their marketability can only reduce their dependance on income assistance. It must be noted that a similar need exists in the province's universities. **We recommend that the integration of day-care services into post-secondary education facilities be studied and an action plan developed.**

14 - Community College students voiced their dissatisfaction concerning their lack of input in the evaluation of their instructors. Like high school students, they feel they have an important contribution to make in the assessment of their teachers. **We recommend that a system for gathering and utilizing student input in instructor evaluations be**

developed and implemented throughout the community college system.

15 - Community College student union representatives from throughout the province expressed the need for a one-week mid-winter break to be included in their school year calendar. Full-time studies pose heavy demands and the need for a period of rest in mid-winter to improve morale and provide uninterrupted study time before spring exams has been recognized by the Department of Education and by almost all post-secondary institutions in the province. However, the Community College system does not provide for such a break. **We recommend that the Department of Advanced Education and Training include a one week break in February or March of the Community College calendar to allow students a period of rest and study.**

ALCOHOL AND DRUGS

16 - Alcohol and drug use is often the result of boredom, a panacea for the lack of recreational programs and facilities for young people. Youth need a place where they can gather, become involved and informed and where they can participate in activities. Accessible counselling services on career options and on personal problems are also in demand. A non-alcoholic Youth House offering a variety of services and activities, at all times accessible, particularly evenings and weekends, would be an ideal way to answer these needs. **We recommend that the provincial government develop policy in this area and that all levels of government cooperate to assist young people in the creation of Youth Houses (Maisons de jeunes) in both small and large communities across the province.**

17 - A second major cause of drug and alcohol use among youth is peer pressure. Peer counselling and education programs are proving to be extremely effective in dealing with many different types of problems in both Canada and abroad. **We recommend that funds be made available for continued research and development of peer counselling and education programs and to sustain those programs already demonstrating their success in provincial schools and post-secondary institutions.**

18 - An observation heard over and over in the high schools we visited was the ease with which drug pushers continue to ply their trade within the school. **We recommend that standardized program of cooperation involving students, teachers, parents and local police forces be developed to eradicate drugs in New Brunswick schools.**

19 - Although the causes and circumstances surrounding substance abuse by young people can differ quite sharply from those of older people, there is currently no youth specific program for treatment and counselling used throughout the province. **We recommend that a program for treatment and counselling of alcohol and drug addiction be designed and implemented to meet the particular needs of youth 15-24.**

HEALTH

20 - Although smoking among young people is on the decline, statistics show that it continues to be a matter for concern, particularly with regards to young women. **We must continue to make young people aware of the health risks of tobacco use. We recommend that programs and promotional campaigns to discourage smoking and the use of tobacco products receive increased support from the government.**

21 - Young people having left home either because of difficult family situations, alcohol or drug problems, sexual or physical abuse, or for other reasons, often find themselves with no place to go, unaware of the services that might be available to them. Those 16 to 18 years of age and not under the care of the Minister of Health and Community Services prior to their 16th birthday are not provided for under the Family Services Act. The unfortunate result of this is that these young people are often left to their own resources and fall through the cracks of the system. In desperate circumstances, this can lead to prostitution and other forms of exploitation. **We recommend that amendments be brought to the Family Services Act to include provisions for youth 16-18 years of age and that the appropriate services be created to adequately provide for this group.**

GENERAL

22 - Youth strongly feel the need to be involved in decision making on matters of concern to them. **We recommend that government promote the appointment of youth to serve on interdepartmental committees, hiring boards, school boards, municipal councils, advisory committees and councils, and other decision making bodies, particularly with respect to matters such as educational reform, employment strategies, social programs, and recreation programs.**

23 - **Native youth in New Brunswick face particular hardships; they suffer higher unemployment rates, greater substance abuse problems and often, a lower standard of living than do other sectors of our population. Solutions must be found to these problems. We recognize the difficulties presented by the complex division of powers and responsibilities between provincial/federal and band governments but we urge the New Brunswick government to undertake to assist in the**

development and implementation of programs to alleviate the severity of the situation.

YOUTH COUNCIL OF NEW BRUNSWICK

FINANCIAL STATEMENTS

31 MARCH 1988

OFFICE OF THE AUDITOR GENERAL
P.O. BOX 758, FREDERICTON, N.B.
E3B 5B4

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
C.P. 758, FREDERICTON, N.-B.
E3B 5B4

NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

AUDITOR'S REPORT

To the Chairman and Members
Youth Council of New Brunswick

I have examined the balance sheet of the Youth Council of New Brunswick as at 31 March 1988 and the statements of revenue and expenses and surplus for the period then ended. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements present fairly the financial position of the Council as at 31 March 1988 and the results of its operations for the period then ended in accordance with the accounting policies set out in Note 1 to the financial statements.

J. S. Astle, F.C.A.
Auditor General

Fredericton, N.B.
3 October 1988

YOUTH COUNCIL OF NEW BRUNSWICK
BALANCE SHEET
31 MARCH 1988

ASSETS

	1988
Current assets	
Cash	$49,917
Accounts receivable	58
	$49,975

LIABILITIES AND SURPLUS

Current liabilities	
Accounts payable	$27,637
Accrued wages	1,076
	28,713
Surplus	21,262
	$49,975

Approved by the Council

....., Chairman

....., Member

YOUTH COUNCIL OF NEW BRUNSWICK
STATEMENT OF REVENUE AND EXPENSES
FOR THE PERIOD ENDED 31 MARCH 1988

	1988
Revenue	
Grants - Province of New Brunswick	$110,850
Miscellaneous	58
	110,908
Expenses	
Salaries and employee benefits	15,754
Professional services	11,542
Translation	1,245
Honoraria	12,763
Travel	19,270
Conference and meeting expenses	3,444
Public relations and advertising	7,778
Printing and photocopying	1,602
Office supplies	1,869
Telephone	4,188
Postage	1,894
Publications and subscriptions	241
Bank charges	111
Repairs and maintenance	78
Furniture and equipment	7,208
Miscellaneous	659
	89,646
Excess of revenue over expenses for the period	$ 21,262

YOUTH COUNCIL OF NEW BRUNSWICK
STATEMENT OF SURPLUS
FOR THE PERIOD ENDED 31 MARCH 1988

	1988
Surplus:	
Balance, 1 May 1987	$ -
Excess of revenue over expenses for the period	21,262
Balance, end of year	$21,262

YOUTH COUNCIL OF NEW BRUNSWICK
NOTE TO FINANCIAL STATEMENTS
31 MARCH 1988

1. Summary of significant accounting policies

The Council was established by a cabinet decision in May 1986 and the appointment of the Council was announced in March 1987. The Council began independent operations in May 1987.

The following is a summary of the significant accounting policies used in the preparation of these financial statements:

(a) Accrual basis

The financial statements are prepared using the accrual basis of accounting whereby revenues and expenditures are allocated to the period in which they are earned or incurred irrespective of the date on which the related cash transactions are effected.

(b) Fixed assets

It is the policy of the Council to charge all fixed asset purchases to expense in the period in which the expenditure is incurred.

YOUTH COUNCIL OF NEW BRUNSWICK

CONSEIL DE LA JEUNESSE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

PREMIER RAPPORT ANNUEL

Octobre 1988

P.O. Box/C.P. 6000 FREDERICTON N•B E3B 5H1 (506) 453-3271

YOUTH COUNCIL OF NEW BRUNSWICK

CONSEIL DE LA JEUNESSE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

le 1 octobre 1988

L'Honorable Frank McKenna
Assemblé législative
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le Premier ministre,

J'ai le plaisir de vous remettre notre premier rapport annuel. Vous trouverez ci-joint un résumé de nos activités pour l'année qui vient de s'écouler de même que les états financiers pour l'exercice allant du 1er avril 1987 au 31 mars 1988.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le président,

Dirk Bouwer

DB/fl

P.O. BOX/C.P. 6000 FREDERICTON N•B E3B 5H1 (506) 453-3271

LE PREMIER MINISTRE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
FREDERICTON
E3B 5H1

En mon nom personnel et en celui du gouvernement, je félicite le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick à l'occasion de la publication de son rapport annuel, au terme de sa première année entière d'activité.

Le Conseil a connu une année fort chargée. En effet, ses membres ont effectué une tournée provinciale, cerné les principales préoccupations des jeunes et publié un rapport préliminaire intitulé : "A première vue".

En acceptant ce premier rapport annuel au nom du gouvernement du Nouveau-Brunswick, je félicite le Conseil de la jeunesse pour les efforts qu'il a déployés en vue de promouvoir les idées des jeunes Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises. Je profite aussi de l'occasion pour remercier le président, Dirk Bouwer, et le vice-président, Daniel Caissie, ainsi que tous les autres membres du Conseil de l'excellent travail qu'ils ont accompli pour le compte de leurs collègues de la province du Nouveau-Brunswick.

Frank McKenna

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
RAPPORT DU PRÉSIDENT	5
MANDAT DU CONSEIL	8
MEMBRES DU CONSEIL	10
RÉUNIONS DU CONSEIL	11
ACTIVITÉS SPÉCIALES	
TOURNÉE PROVINCIALE	14
CONCOURS DU LOGO	15
RELATIONS PUBLIQUES ET PROMOTION	16
RECOMMANDATIONS DE 1987-1988	18
RECOMMANDATIONS DE LA TOURNÉE PROVINCIALE ..	23
ÉTATS FINANCIERS	36

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Depuis sa constitution en mars 1987 comme premier conseil consultatif de la jeunesse auprès du premier ministre, le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick est devenu le canal par lequel la jeunesse fait valoir ses préoccupations auprès du gouvernement provincial et du grand public.

Cette première année se voulait une période exploratoire. Dès le premier mois de son existence, le Conseil a établi les questions prioritaires de la jeunesse dans six domaines importants, soit l'emploi, l'éducation, la santé, les loisirs, la justice et les problèmes reliés aux drogues et à l'alcool. Six comités spéciaux chargés de cerner quelques-uns des grands problèmes que sous-tendent ces questions ont été mis sur pied. Le résultat de leurs recherches a été publié en janvier 1988 dans le tout premier rapport du Conseil intitulé "À première vue: un rapport préliminaire du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick". Ce rapport, mis à la disposition des représentants de jeunesse et des médias, semble avoir réussi à sensibiliser le public aux problèmes que connaissent les jeunes du Nouveau-Brunswick. Bien qu'il couvre un large éventail de problèmes, il met surtout l'accent sur le manque de possibilités d'emplois de carrière, la rareté des programmes de loisirs et de divertissements pour les jeunes et le manque de communication entre les prestataires de services et les jeunes.

Le 28 janvier, le Comité exécutif du Conseil a profité de sa toute première rencontre avec le premier ministre McKenna pour lui remettre, aux fins d'étude et de consultation, un exemplaire du rapport préliminaire.

La première année du Conseil s'est achevée par une tournée provinciale à la fin du mois de mars, au cours de laquelle les jeunes ont été consultés et les questions mises de l'avant durant l'année ont été débattues. Le rapport préliminaire a servi de point de départ aux discussions. La tournée a remporté un franc succès malgré le manque le temps alloué à sa préparation. Outre qu'elle ait donné la chance au Conseil de se sensibiliser aux véritables problèmes des jeunes et des organismes qui s'occupent de la jeunesse, la tournée a contribué à créer des liens précieux entre le Conseil de la jeunesse et la multitude d'organismes de jeunesse et de jeunes consultés. La rencontre de jeunes appartenant à différents groupes socio-économiques a permis au Conseil d'en apprendre davantage sur les problèmes particuliers de chacun d'eux.

Bien que ces problèmes variaient souvent d'une région à l'autre, un point majeur a été soulevé à chacune des réunions, partout dans la province: les jeunes estiment qu'ils ont le droit d'être consultés sur les problèmes qui les concernent. Ils croient que plusieurs des préjugés dont ils sont victimes pourraient être ainsi éliminés et que le gouvernement serait mieux placé pour adopter des solutions convenant davantage à leurs problèmes et souvent beaucoup plus simples. Ils sont également d'avis que les discussions informelles sont encore la meilleure façon de les consulter.

Le dévouement sans bornes et le travail acharné des membres du personnel ont été très appréciés durant la première année d'existence du Conseil. J'aimerais ici remercier Renée Delorme, Monique LeBlanc et Francine LeBlanc pour leur engagement à établir une base de départ solide au Conseil. J'aimerais aussi remercier les membres du Conseil qui ont donné, à titre de bénévoles, énormément de leur temps

pour faire en sorte que le Conseil représente fidèlement les intérêts des jeunes du Nouveau-Brunswick.

En 1988-89, le Conseil mettra l'accent sur plusieur préoccupations d'importance afin que chacune d'elle reçoive toute l'attention voulue. Le Conseil continuera de consulter des particuliers et des groupes pour informer régulièrement le gouvernement provincial et ses ministères.

En tant que président, j'aimerais exprimer enfin ma gratitude à tous ceux et celles qui ont contribué au succès du Conseil durant sa première année d'existence. J'espère sincèrement que celle qui vient sera des plus profitables au Conseil de la jeunesse et aux jeunes du Nouveau-Brunswick.

Dirk Bouwer

MANDAT DU CONSEIL

Le Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick est un organisme consultatif qui a pour mandat d'effectuer des consultations et des recherches, et de conseiller le gouvernement et le public sur les problèmes des jeunes du Nouveau-Brunswick. Le Conseil relève directement du premier ministre.

La formation du Conseil a été annoncée dans le discours du trône du 8 avril 1986:

> "L'Année internationale de la jeunesse, en 1985, a sensibilisé les gens aux problèmes des jeunes et aux possibilités qui s'offrent à ces derniers. Un Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick sera établi afin de permettre davantage à nos jeunes de se faire entendre du gouvernement et de contribuer au développement de la province."

Le Conseil s'est vu confier par mandat les responsabilités suivantes:

- effectuer des consultations et des recherches dans le but de conseiller le gouvernement;
- de recevoir et d'entendre des pétitions et des suggestions qui lui sont soumises;
- publier des rapports, des études et des recommandations.

Le Conseil se compose de 15 jeunes du Nouveau-Brunswick qui ont entre 15 et 24 ans, qui proviennent de toutes les régions de la province, qui appartiennent aux deux groupes linguistiques de même qu'à des organismes de jeunesse et qui,

dans la mesure du possible, sont représentatifs des minorités sociales, culturelles et visibles.

Tous les membres sont nommés par le premier ministre. Le président est nommé pour une période de trois ans, tandis que les membres le sont pour deux ans. Toutefois, lorsque le premier Conseil a été constitué, sept membres ont été nommés pour un an, afin d'assurer une continuité dans le travail du Conseil de jeunesse.

MEMBRES DU CONSEIL

Dirk Bouwer, président
Fredericton (1987-90)

Daniel Caissie, vice-président
St.-Antoine (1987-88)

Roheet Ummat, trésorier
Saint John (1987-89)

Tim Porter, secrétaire
Woodstock (1987-89)

Luc Bujold
Dieppe (1987-89)

June Dobson
Bathurst (1987-89)

Brian Carty
Fredericton (1987-88)

Gilles Gauvin
Edmundston (1987-88)

Brenda Guitard
Saint John (1987-88)

Mario Hachey
Campbellton (1987-89)

Paul LeBlanc
Moncton (1987-88)

Bernard Pallot
Notre-Dame-des-Érables
(1987-88)

Pamela Ann Paul
Fredericton (1987-89)

Lizon Richard
Rogersville (1987-89)

Elizabeth Ann Smythe
St.-Stephen (1987-88)

MEMBRES DU PERSONNEL

Renée Delorme
Directrice Générale
(1987 ->)

Monique LeBlanc
Recherchiste et Assistante Administrative
(1987 ->)

Francine LeBlanc
Secrétaire Administrative
(1987 ->)

RÉUNIONS DU CONSEIL

Le 16 avril 1987, à Fredericton - Réunion des représentants du Conseil avec le ministre d'État à la jeunesse, Jean Charest:

- discussion sur le problème du chômage chez les jeunes et sur éfficacité des programmes du gouvernement fédéral.

Le 25 avril 1987, à Fredericton - Réunion générale du Conseil:

- adoption de la liste des 6 grands domaines de préoccupation;
- nomination de Daniel Caissie, de Saint-Antoine, au poste de vice-président francophone.

Le 23 mai 1987, à Moncton - Réunion générale du Conseil:

- création de 6 comités d'étude chargés d'examiner les domaines de préoccupation;
- rapport sur la réunion d'organisation de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick;
- nomination de Roheet Ummat, de Saint John, au poste de trésorier;
- discussion d'une enquête provinciale sur les jeunes.

Le 4 juillet 1987, à Fredericton - Réunion du Comité de travail:

- rédaction des statuts et règlements du Conseil ainsi que de son plan d'action pour 1987-1988.

Le 7 août 1987, à Ludlow - Réunion générale du Conseil:

- nomination de Tim Porter, de Woodstock, au poste de secrétaire;
- création du Comité des relations publiques;
- tenue d'ateliers de travail pour les membres du Conseil sur la planification, les communications et les relations publiques;

- approbation du concours du logo pour les jeunes.

Le 22 août 1987, à Fredericton - Réunion générale du Conseil;

- présentation des rapports des comités d'étude chargés d'analyser les principaux problèmes des 6 domaines de préoccupation;

- détermination des besoins communs dans les 6 domaines de préoccupation, tel que celui d'être plus sensibilisé et mieux informé sur les problèmes quotidiens des jeunes et ceux de la vie adulte;

- rédaction du premier rapport "À première vue: un rapport préliminaire du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick" (de mai à décembre 1987)

Le 24 octobre 1987, à Fredericton - Réunion générale du Conseil:

- adoption finale des règlements du Conseil;

- réunion avec les représentants de la Fédération canadienne de la jeunesse;

- discussion sur les loisirs et l'aide financière aux étudiants.

Les 28 et 29 novembre 1987, à Fredericton - Réunion générale du Conseil:

- adoption finale des statuts, du rapport préliminaire et du plan d'action pour 1988;

Le 28 janvier 1988, à Fredericton - Réunion entre le premier ministre Frank McKenna et les représentants du Comité exécutif et du personnel:

- présentation et dépôt du rapport préliminaire;

- annonce du concours du logo, de la Tournée provinciale et de la Journée de la jeunesse, le 21 mars.

Le 26 mars 1988, à Fredericton - Réunion générale du Conseil.

- **première rencontre du Premier ministre avec tous les membres du Conseil;**

- **présentation au Premier ministre Frank McKenna et à son Sous ministre, Monsieur Fernand Landry, des conclusions tirées de la tournée provinciale;**

- **présentation des nouveaux membres du Conseil.**

Activités spéciales:

Tournée provinciale - du 14 au 28 mars

Le but de la tournée était de consulter des jeunes, des organismes au service de la jeunesses et d'autre personnes intéressées par les problèmes qu'éprouvent les jeunes afin de recueillir des renseignements à la base sur les grandes questions qui touchent les jeunes et connaître du même coup quels services et quels programmes il y aurait lieu d'instituer pour leur fournir l'occasion de devenir des citoyens responsables et de contribuer à la société d'aujourd'hui. Pour faciliter l'échange d'idées, les réunions que nous avons tenues étaient dépourvues de tout caractère officiel.

Le Conseil a tenu des audiences publiques en soirée dans 11 municipalités situées dans diverses régions de la province, soit Campbellton, Bathurst, Shippagan, Newcastle, Moncton, Saint John, St. Stephen, Woodstock, Perth-Andover, Edmundston et Fredericton. Des réunions privées ont aussi eu lieu durant le jour avec des groupements scolaires, des organismes et des personnes intéressées. Les représentants du Conseil ont rencontré ainsi plus de 800 personnes.

Étant donné les contraintes temporelles de l'organisation de la tournée imposées par les congés scolaires, les examens du printemps et la fin de l'année scolaire ainsi que la difficulté d'atteindre les jeunes qui ne sont pas dans le système scolaire, la plupart des intervenants avaient de 15 à 19 ans; seul un petit nombre de jeunes plus difficiles à atteindre étaient présents aux réunions publiques et privées. Parmi ceux-ci, on peut mentionner les jeunes à faible revenu, les décrocheurs, les chômeurs, les jeunes adultes n'appartenant à aucun mouvement et n'ayant aucune activité de groupe, les jeunes ayant décidé de cesser leurs études

à la fin du secondaire, les délinquants, les immigrants et les personnes handicapées. Le Conseil s'est d'ailleurs assigné comme tâche de rejoindre ces jeunes et de leur apporter une aide.

Il nous a semblé que les jeunes ont sensiblement les mêmes préoccupations partout à travers la province. Ils soulignent notamment le manque d'emplois, plus particulièrement d'emplois motivants ou reliés à une carrière professionnelle et le manque d'activités récréatives et de programmes destinés spécifiquement aux jeunes de 15 à 24 ans; ils s'inquiètent aussi du manque d'information et de l'absence de consultation sur les problèmes qui les concernent. Des questions ont également été posées sur la réforme scolaire, le counselling, l'évaluation des professeurs et la mise en place d'un service d'information pouvant renseigner les jeunes sur les programmes et les services déjà à leur disposition.

Les recommandations qui ont été faites à la suite de la tournée sont énumérées subséquemment dans ce rapport avec celles du Conseil pour l'année 1987-1988. On peut se procurer un rapport plus détaillé sur la tournée et sur ses conclusions en téléphonant ou en écrivant au Conseil de jeunesse du Nouveau-Brunswick, à Fredericton.

Concours du logo - du 29 janvier au 21 mars

Le 28 janvier 1988, cherchant à mieux faire connaître le Conseil de la jeunesse et son mandat, le Conseil a lancé le concours du logo, lequel s'adressait aux résidents du Nouveau-Brunswick âgés de 15 à 24 ans. Une bourse de 300 $ était prévue pour l'artiste ayant su le mieux représenter le mandat, l'énergie et la jeunesse du Conseil. Le prix a été décerné lors de la Journée de la jeunesse, tenue le 21 mars 1988. La publicité entourant le concours a été assurée au moyen de communiqués de presse, d'annonces dans les journaux, d'affiches et de cahiers

d'information distribuées dans les écoles secondaires et postsecondaires de la province.

Plus de 40 illustrations ont été envoyées, variant du logo prêt à la reproduction aux dessins élaborés. Les juges n'ont pas eu la tâche facile. Corey Scott, un élève de 17 ans fréquentant l'école secondaire James M. Hill Memorial de Chatham, a remporté la palme grâce à son dessin représentant une personne stylisée, bras et jambes étendus. Le dessin de Corey a été retouché par un graphiste et il figurera sur toutes les publications et toute la papeterie du Conseil de la jeunesse.

Relations publiques et promotion

En raison de sa fondation toute récente, le Conseil a jugé que l'un de ses principaux objects pour l'exercice 1987-1988 consistait à promouvoir le Conseil et son mandat auprès des jeunes et du grand public. On a également jugé important de rencontrer le plus de jeunes possible pour connaître leurs besoins et pouvoir ainsi asseoir les recommandations sur une base solide.

Compte tenu de la diversité de la clientèle desservie par le Conseil, diverses méthodes ont dû être utilisées, les trois principales étant les médias, les assemblées (tournée provinciale ou autre) et le concours du logo (décrit précédemment).

Lors de la publication de son premier rapport de sa toute première rencontre avec le premier ministre McKenna, le Conseil a tenu une conférence de presse pour faire connaître ses projets, faire le bilan de la rencontre et donner ses impressions sur la situation des jeunes. La conférence a été reprise dans la plupart des journaux de la province, à la radio et à la télévision et plusieurs entrevues ont été diffusées à la radio.

Lors de la tournée provinciale, nous avons rencontré les médias de chacune des municipalités visitées et fait paraître des annonces dans les journaux locaux, régionaux et provinciaux pour faire connaître l'itinéraire ainsi que le lieu et la date des réunions, et donner quelques renseignements sur le Conseil et sa raison d'être. Nous espérions ainsi atteindre les personnes qui pourraient ne pas assister aux réunions publiques régionales.

Finalement, les principales activités du Conseil allaient recevoir le maximum de publicité grâce aux communiqués de presse qui ont été généralement repris par les médias locaux. Le Conseil entend poursuivre ses efforts en 1988-1989 pour rejoindre son groupe cible en se servant entre autres de ces méthodes.

RECOMMANDATIONS 1987-1988

Les recommandations suivantes figurent sous les rubriques appropriées et non en ordre d'importance.

EMPLOI

1 - Le taux de chômage chez les jeunes est généralement le double de celui de l'ensemble de la population. La stratégie d'emploi pour les jeunes actuellement mise au point par le gouvernement provincial est vue comme une bonne initiative, mais nous ne pourrons juger du succès du programme que lorsqu'il aura été appliqué. **Nous recommandons de poursuivre les efforts pour trouver une solution au problème du chômage chez les jeunes et de continuer à étudier et à promouvoir des secteurs tels que les programmes d'apprentissage et les programmes d'alternance travail-études. Nous recomandons aussi de ne pas oublier les besoins particuliers des autochtones et des autres minorités.**

LOISIRS

2 - Le manque d'installations est souvent un obstacle à la création d'activités récréatives dans une localité. C'est un problème qui se fait particulièrement sentir dans les secteurs ruraux de la province. **Nous recommandons que les installations des écoles de tous les districts scolaires soient utilisées pleinement pour procurer aux jeunes des activités de détente et de loisirs.**

3 - **Nous recommandons que le Conseil consultatif sur les sports et les loisirs actuellement mis en place par le ministère du Tourisme, des Loisirs et du Patrimoine fasse appel à la participation de jeunes pour assurer que les besoins, les idées et le point de vue des jeunes y seront discutés.**

ÉDUCATION

4 - Les jeunes doivent êtres préparés pour entrer sur le marché du travail et pour la vie indépendante. **Nous recommandons l'implantation d'un cours obligatoire d'aptitude à la vie quotidienne au secondaire (en conjonction avec le système de semestres), lequel traiterait de questions telles que: la transition de l'école au travail, les techniques de recherche d'emploi, l'alcoolisme et la toxicomanie, l'éducation sexuelle et la planification familiale, l'importance des activités de bien-être et de loisir, les connaissances requises en matière d'achats et de finances, les services et programmes offerts aux jeunes, les droits juridiques et autres sujets pertinents.**

5 - Le diplôme d'études secondaires n'a plus la valeur qu'il avait par le passé, mais il ne faut pas sous-estimer son importance. Les statistiques montrent que les taux de chômage des gens qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires est sensiblement plus élevé que chez ceux qui ont terminé leur douzième année au moins. Il n'existe actuellement aucun programme au système scolaire provincial permettant de détecter à un bas âge les élèves courant le risque d'abandonner leurs études afin de prévenir ces abandons; de même, ni services de counselling ni suivi pour les élèves qui abondonnent l'école ne sont prévus. Afin de réduire le besoin de programmes de redressement et d'aide au revenu pour rémedier le problème de la mortalité scolaire, **nous recommandons qu'une attention particulière soit portée au développement et à l'implantation de programmes d'intervention. Nous recommandons en plus qu'un système de suivi et de counselling soit implanté afin de fournir des choix aux jeunes qui laissent l'école.**

6 - Pour des raisons de pressions sociaux et pédogogiques le retour aux études pour ceux ayant abondonné l'école est très difficule. Le système de réintégration actuel ne comprend pas une revue de matériel de cours ni un perfectionnement des compétences de l'individu. Les étudiants reprenant leur études sont soit placés dans une classe au niveau qu'ils avaient atteint ultérieurement, ou, dépendant de facteurs d'âge et de niveau scolaire, sont promus à la 10e année. Devant de tels obstacles, il est très difficile pour l'étudiant de retrouver du succès. **Nous recommandons un examen du processus de réintégration des drop-outs retournant à l'école et que les changements nécessaires y soient portés pour faciliter la transition y compris une revalorisation, un suivi et du counselling et des cours d'enrichissement.**

DROGUES ET ALCOOL

7 - La consommation d'alcool et de drogues provient souvent de l'ennui et constitue une panacée suppléant au manque de programmes et d'installations de loisirs pour les jeunes. Ceux-ci ont besoin d'un endroit où se réunir, s'intéresser à ce qui se passe, se renseigner et participer aux activités. Ils ont aussi besoin de services d'orientation sur les possibilités de carrières et de conseils sur des problèmes personnels. Une Maison des jeunes, sans boissons alcooliques et offrant une variété de services et d'activités en tout temps, particulièrement le soir et la fin de semaine, serait le moyen idéal de répondre à ces besoins. **Nous recommandons que le gouvernement provincial développe une politique envers cette question et que tous les paliers de gouvernement coopèrent pour aider les jeunes à créer des maisons des jeunes dans toutes les localités de la province, petites et grandes.**

SANTÉ

8 - Quoique le nombre de fumeurs ait diminué chez les jeunes, les statistiques montrent que le problème subsiste, particulièrement chez les jeunes filles. Nous devons continuer à renseigner les jeunes sur les dangers que l'usage du tabac représente pour la santé. **Nous recommandons que le gouvernement augmente son appui des programmes et des campagnes publicitaires décourageant l'usage du tabac.**

GÉNÉRAL

9 - Le Conseil de la jeunesse de du Nouveau-Brunswick se préoccupe des conséquences que l'Accord du lac Meech pourrait avoir pour les jeunes de la province et il a l'intention de poursuivre les recherches sur cette question. À cet égard, nous souscrivons sans réserve aux efforts faits par le premier ministre pour assurer l'inclusion des droits des femmes et des groupes minoritaires dans l'entente. **Le Conseil recommande que les modifications appropriées soient apportées à l'Accord Constitutionnel de 1987 pour assurer que ces droits seront protégés.**

10 - Les jeunes ressentent un grand besoin de participer à la prise de décisions sur les questions qui les préoccupent. **Nous recommandons que le gouvernement encourage la nomination de jeunes aux comités interministériels, aux comités et conseils consultatifs et autres organes de décision, surtout en ce qui concerne des sujets tels que la réforme de l'enseignment, les stratégies d'emploi, les programmes sociaux et les programmes de loisirs.**

11 - Le Conseil est conscient de la nécessité d'augmenter et d'améliorer les services à la jeunesse. Néanmoins, les jeunes ignorent souvent l'existence de ces services et programmes. **Le Conseil recommande que des mesures soient**

prises pour faire mieux connaître aux jeunes les services et programmes dont ils pourraient se prévaloir (tels que les services d'orientation professionnelle et émotionnelle, les centres d'accueil d'urgence, les maisons de transition, les possibilités d'emploi, etc...). Un répertoire des "Services à la jeunesse", distribué aux jeunes et aux organismes de jeunes serait un bon moyen de diffusion de ces renseignements.

12 - Le Conseil recommande que le gouvernement du Nouveau-Brunswick examine attentivement et mette en action les recommandations qui sont de compétence provinciale dans le rapport présenté en 1986 par le Comité sénatorial spécial sur la jeunesse présidé par Jacques Hébert, Jeunesse: un plan d'action. Nous recommandons aussi que le gouvernement fédéral soit encouragé à faire la même chose en ce qui concerne les intérêts et les compétences du fédéral.

RECOMMANDATIONS RESSORTANTTES DE LA TOURNÉE PROVINCIALE

Les recommandations suivantes figurent sous les rubriques appropriées et non en ordre d'importance.

EMPLOI

1 - Les jeunes de moins de 19 ans ont souvent de la difficulté à se trouver un emploi d'été parce que les employeurs ont une préférence marquée pour les étudiants d'université et autres étudiants fréquentant des établissements d'enseignement postsecondaire. Il se crée ainsi un cercle vicieux du fait que ces jeunes se voient refuser des emplois plus tard parce qu'ils manquent d'expérience. **Nous recommandons que des programmes d'emplois d'été soient créés spécialement pour les jeunes de 16 à 19 ans, pour les aider à acquérir des compétences professionnelles.**

LOISIRS

2 - L'organisation des activités destinés aux jeunes dépend beaucoup de la participation bénévole d'adultes et de jeunes. Il existe présentement des programmes destinés à l'entraînement, au placement et pour reconnaître le travail des bénévoles mais ils ne subviennent pas aux grands besoins qui existent en ce domaine. Il faudrait intensifier le recrutement, la formation et le soutien, si nous voulons constituer une réserve permanente de bénévoles qui pourra répondre à la demande pour des activités de loisir; en conséquence, **nous recommandons que des coordonnateurs payés**

soient engagés dans toute la province pour aider à mettre sur pied un programme de recrutement et de soutien des bénévoles.

3 - Pendant la tournée, nous avons entendu parler partout dans la province du manque de programmation et d'activités pour les jeunes. Ceux-ci ont aussi exprimé un désire pour des activités autres que les sports. **Nous recommandons que les municipalités et le gouvernement provincial coopèrent dans le développement et la programmation d'un plus grand nombre d'activités spécifiques à la jeunesse et que le governement assigne des fonds aux municipalités pour l'embauche de coordonnateurs de programmes pour jeunes.**

ÉDUCATION

4 - Les jeunes qui ont participé aux réunions de la tournée provinciale du Conseil se préoccupent du fait qu'ils n'aient pas été consultés sur la réforme de l'enseignement. La plupart d'entre eux considèrent que le programme actuel d'études générales (ou de préparation à l'université) est trop restrictif et que les élèves qui désirent poursuivre leur études ont peu de choix de cours à option dans leur programme d'études. Nombre d'entre eux ont aussi déclaré qu'il faudrait diminuer la ségrégation entre les élèves des cours généraux et ceux des cours commerciaux et industriels; selon eux, en effet, cette ségrégation contribue aux

préjugés et à la discrimination existant actuellement. Il serait possible d'atténuer le problème en leur donnant la liberté d'essayer diverses orientations et de passer plus facilement des cours généraux aux cours de formation professionnelle. **Nous recommandons que les élèves du secondaire participent aux discussions sur la réforme de l'enseignement et qu'un système bien conçu de division en semestres soit instauré dans toute la province, dans les districts scolaires francophones aussi bien qu'anglophones.**

5 - Les jeunes doivent êtres préparés pour leur entrée sur le marché du travail et pour une vie indépendante de leur parents. **Nous recommandons l'implantation d'un cours obligatoire d'aptitude à la vie quotidienne au secondaire (en conjonction avec le système de semestres), lequel traiterait de questions telles que: la transition de l'école au travail, les techniques de recherche d'emploi, l'alcoolisme et la toxicomanie, l'éducation sexuelle et la planification familiale, l'importance des activités de bien-être et de loisir, les connaissances requises en matière d'achats et de finances, les services et programmes offerts aux jeunes, les droits juridiques et autres sujets pertinents.**

6 - L'évaluation des enseignants est aussi un grand sujet de préoccupation pour les jeunes du Nouveau-Brunswick. Le

système d'évaluation actuel consiste à envoyer un membre de l'administration assister à quelques cours donnés par un enseignant. Ce procédé est considéré comme inadéquat parce qu'il crée une situation artificielle; il ne reflète pas ce qui se passe réellement dans la classe quand il n'y a pas d'observateur. Nous recommandons l'établissement au niveau secondaire d'un système assurant que l'évaluation des enseignants tienne compte des opinions des étudiants. **Nous recommandons aussi que les enseignants participent régulièrement à des ateliers de perfectionnement pour se tenir au courant des nouvelles techniques d'enseignement et des questions d'actualité touchant la jeunesse.**

7 - Les élèves ont exprimé le besoin d'avoir davantage de services d'orientation et de conseils d'ordre général. Les jeunes traversent, entre 15 et 24 ans, une période de profond changement intellectuel et émotionnel. Leur incertitude face à l'avenir, les fortes pressions qu'ils ressentent à l'idée de devoir choisir une carrière, la lutte qu'ils doivent mener pour développer leur individualité contre le conformisme imposé par leurs pairs et les problèmes soulevés par la tension dans les rapports familiaux peuvent souvent occasionner des troubles émotionnels comme la dépression et le suicide, l'alcoolisme et la toxicomanie et la perte de l'estime de soi-même. Il existe un besoin urgent de bons

services d'orientation. **Nous recommandons que le ministère de l'Éducation, en collaboration avec tous les districts scolaires, revise les services d'orientation actuels et effectue les modifications voulues pour offrir des services compréhensifs aux élèves et leur donner des renseignements à jour.**

8 - Dans de nombreux districts scolaires anglophones où nous avons rencontré des groupes d'étudiants, nous avons constaté un grand mécontentement à propos de l'enseignement du français comme langue seconde. Il tient surtout aux qualifications des enseignants et au contenu du curriculum. Beaucoup d'étudiants ont exprimé leur mécontentement devant le fait qu'ils reçoivent leur enseignement de professeurs qui se débattent eux-mêmes avec la langue et leur déception devant le niveau élémentaire de l'aptitude à parler et à comprendre qu'ils avaient acquise au cours de leurs études. Le ministère de l'Éducation a annoncé au printemps une révision approfondie du programme scolaire, y compris celui de l'enseignement de la langue seconde. **Nous recommandons que le programme de l'enseignement de la langue seconde, en particulier celui du français langue seconde, soit non seulement révisé, mais que les niveaux de compétence des enseignants soient mis en application avec rigueur.**

9 - La plupart des écoles de la province ont actuellement une politique de suspension temporaire consistant à renvoyer un élève de l'école pour une période de temps déterminée. Bien des jeunes que nous avons consultés pensent que cette pratique n'apporte pas grand changement dans le comportment ni dans la motivation des élèves, étant donné qu'ils l'envisagent comme une période de vacances agréable. **L'idée d'un programme de suspension "interne", qui séparerait un élève des autres tout en le gardant à l'école et en l'obligeant à continuer d'étudier sous surveillance spéciale, constituerait une amélioration au système actuel. Nous recommandons d'établir les normes d'un programme ou d'une politique de ce genre et de les instaurer dans toutes les écoles de la province.**

10 - La question de la surcharge des autobus scolaires a été mentionnée en bien des endroits de la province. Il n'est pas rare de voir trois passagers assis sur une banquette prévue pour deux personnes et des élèves debout à l'arrière de l'autobus. Les élèves se préoccupent de cet encombrement qui peut être dangereux. **Nous recommandons l'adoption de mesures législatives rendant le port des ceintures de sécurité obligatoire dans les autobus scolaires et interdisant d'avoir plus de deux élèves par banquette et des passagers debout.**

11 - Au cours de notre tournée, de nombreux jeunes nous ont parlé de la nécessité d'améliorer l'enseignement en matière de nutrition et de contrôler plus strictement les aliments offerts à l'école. **Nous recommandons qu'il soit interdit aux cafétérias scolaires de servir quotidiennement des fritures et des aliments à haute teneur en calories et de faible valeur nutritive. Ces aliments pourraient être offerts occasionnellement comme supplément à un menu bien équilibré.**

12 - Les jeunes appartenant aux groupes multiculturels ont exprimé leurs préoccupations devant l'intensité de la discrimination et des préjugés qui continuent à se manifester dans notre société. La jeunesse est une période de croissance, d'apprentissage et de réalisation de soi-même; c'est pendant cette période que se façonnent bien des opinions et des attitudes vis-à-vis du monde. **Nous recommandons que le programme d'études secondaires soit révisé pour faire une plus grande place à l'histoire de nos autochtones, au rôle des femmes dans l'histoire du Nouveau-Brunswick et à notre patrimoine multiculturel, afin de promouvoir la compréhension et la tolérance parmi la population. Nous recommandons aussi la tenue d'ateliers destinés aux enseignants de la province, pour les aider à mieux comprendre les besoins et les différences des jeunes appartenant à d'autres groupes culturels.**

13 - Au cours de la tournée provinciale, nous avons recueilli des observations présentées au Conseil par des étudiants de collèges communautaires de nombreux endroits de la province. Un des trois points principaux soulevés dans chacun des exposés était le besoin de garderies dans chacun des collèges à l'intention des parents célibataires qui suivent ou veulent suivre des cours. Un tel service pourrait soulager les fardeaux qu'impose la poursuite des études au même temps que pourvoir aux besoins de sa famille. Aider aux parents célibataires à augmenter leur compétence sur le marché du travail ne peut qu'avoir des répercussions favorables en réduisant leur dépendance sur les services d'aide au revenu. Il faut remarquer que ce même besoin existe aussi dans les universités de la province. **Nous recommandons que l'intégration des services de garderie dans les établissements d'enseignement post-secondaire soit étudiée et qu'un plan d'action soit dressé.**

14 - Des étudiants des collèges communautaires ont exprimé leur insatisfaction devant le manque de consultation auprès d'eux dans l'évaluation des enseignants. De même que les étudiants du secondaire, ils pensent pouvoir à faire une contribution importante dans l'évaluation des compétences pédagogiques de leurs professeurs. **Nous recommandons qu'un système soit développé et implanté dans les collèges communautaires afin**

de recueillir, analyser et utiliser les commentaires des étudiants dans l'évaluation des enseignants.

15 - Des représentants des conseils étudiants des collèges communautaires de la province ont exprimé le besoin d'un congé d'une semaine pendant l'hiver. Les études à temps plein exigent beaucoup d'effort. Le besoin d'un congé de repos pour améliorer le moral permettant une période ininterrompue d'étude et de préparation aux examens du printemps a été reconnu par le Ministère de l'éducation et par la plupart des établissements d'enseignement post-secondaire de la province. Toutefois, les collèges communautaires n'offrent pas un tel congé. **Nous recommandons que le Ministère de l'enseignement supérieur et de la formation ajoute au programme scolaire des collèges communautaires un congé d'étude et de repos au mois de février ou de mars.**

DROGUES ET ALCOHOL

16 - La consommation d'alcool et de drogues provient souvent de l'ennui et constitue une panacée suppléant au manque de programmes et d'installations de loisirs pour les jeunes. Ceux-ci ont besoin d'un endroit où se réunir, s'intéresser à ce qui se passe, se renseigner et participer aux activités. Ils ont aussi besoin de services d'orientation sur les

possibilités de carrières et de conseils sur des problèmes personnels. Une Maison des jeunes, sans boissons alcooliques et offrant une variété de services et d'activités en tout temps, particulièrement le soir et la fin de semaine, serait le moyen idéal de répondre à ces besoins. **Nous recommandons que le gouvernement provincial travail en coopération avec tous les paliers de gouvernement pour aider les jeunes à créer des maisons des jeunes dans toutes les localités de la province, petites et grandes.**

17 - La deuxième grande cause de consommation d'alcool et de drogues chez les jeunes est l'influence exercée sur eux par leurs camarades. À ce sujet, les programmes d'éducation et d'orientation par les "pairs" se sont avérés extrêmement efficaces pour résoudre des problèmes de tout genre, tant au Canada qu'à l'étranger. **Nous recommandons d'accorder des fonds pour la poursuite de la recherche et du développement dans le domaine de l'éducation et l'orientation par les "pairs" et pour soutenir les programmes qui ont déjà remporté des succès dans les écoles et les établissements post-secondaires de la province.**

18 - Bien que les causes et les circonstances qui entourent l'abus des substances diffèrent très souvent entre jeunes et adultes, il n'existe présentement aucun programme provincial

de traitement et de counselling spécifique à la jeunesse. Nous recommandons qu'un programme de traitement et de counselling pour l'alcoolisme et la pharmacodépendance soit développé et implanté qui réponderait aux besoins particuliers des jeunes entre 15 et 24 ans.

19 - Dans les écoles secondaires que nous avons visitées, nous avons entendu à maintes reprises la même remarque sur la facilité avec laquelle les revendeurs de drogues pratiquent leur commerce dans les écoles. **Nous recommandons la création d'un programme normalisé de coopération mettant en jeu étudiants, enseignants, parents, forces de police, écoles et groupes intéressés afin de débarrasser les écoles du Nouveau-Brunswick des revendeurs de drogues.**

SANTÉ

20 - Quoique le nombre de fumeurs ait diminué chez les jeunes, les statistiques montrent que le problème subsiste, particulièrement chez les jeunes filles. Nous devons continuer à renseigner les jeunes sur les dangers que l'usage du tabac représente pour la santé. **Nous recommandons que le gouvernement augmente son appui envers les programmes et les campagnes publicitaires visant à décourager l'usage des produits du tabac.**

21- Des jeunes quittent leur foyer à cause d'une situation familiale difficile, de problèmes d'alcool ou de drogue, de violence sexuelle ou physique, ou pour d'autres raisons, et souvent, ils n'ont aucun endroit où se réfugier ou bien ne sont pas au courant des services qui leurs sont disponibles. Il n'existe pas de dispositions sous la Loi sur les services à la famille pour ceux âgés de 16 à 18 ans qui n'étaient pas sous un régime de protection ou pris en charge par le ministre de la Santé et des Services Communautaires avant leur 16e anniversaire. Malheureusement, ces jeunes sont souvent livrés à leurs propres ressources et peuvent êtres pris au dépourvu. En désespoir, ils peuvent finir par se prostituer ou se faire exploiter d'autres façons. Nous recommandons que des amendements soient portés à la Loi sur les services à la famille pour inclure des dispositions pour les jeunes de 16 à 18 ans et, que les services appropriés soient créés pour répondre aux besoins de ces jeunes.

GÉNÉRAL

22 - Les jeunes ressentent un grand besoin de participer à la prise de décisions, sur les questions qui les préoccupent. **Nous recommandons que le gouvernement encourage la nomination de jeunes aux comités interministériels, aux comités et conseils consultatifs et autres organes de décision, surtout en ce qui concerne des sujets tels que la réforme de**

l'enseignment, les stratégies d'emploi, les programmes sociaux et les programmes de loisirs.

23 - Les jeunes autochtones du Nouveau-Brunswick affrontent des difficultés particulières; ils ont un taux de chômage plus élevé, des problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie plus graves et un niveau de vie souvent inférieur à celui des autres segments de notre population. Il faut trouver des solutions à ces problèmes. Nous sommes conscients des difficultés qu'apporte la division complexe des pouvoirs et responsabilités établie entre le provincial, le fédéral et les conseils de bandes, mais nous demandons instamment au gouvernement du Nouveau-Brunswick d'aider à créer et à mettre en oeuvre des programmes susceptibles de diminuer la gravité de la situation.

CONSEIL DE LA JEUNESSE

DU NOUVEAU-BRUNSWICK

ETATS FINANCIERS

31 MARS 1988

OFFICE OF THE AUDITOR GENERAL
P.O. BOX 758, FREDERICTON, N.B.
E3B 5B4

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL
C.P. 758, FREDERICTON, N.-B.
E3B 5B4

NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

RAPPORT DU VERIFICATEUR

Au président et aux membres du
Conseil de la jeunesse du
Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan du Conseil de la jeunesse du Nouveau-Brunswick au 31 mars 1988, ainsi que l'état des recettes et dépenses et l'état de l'excédent pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

A mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière du conseil au 31 mars 1988 ainsi que les résultats de son fonctionnement pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 1 aux états financiers.

Le vérificateur général,

J. S. Astle, f.c.a.

Fredericton (N.-B.)
le 3 octobre 1988

CONSEIL DE LA JEUNESSE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
BILAN
AU 31 MARS 1988

ACTIF

	1988
Actif à court terme	
Encaisse	49 917 $
Débiteurs	58
	49 975 $

PASSIF ET EXCEDENT

Passif à court terme	
Créditeurs	27 637 $
Charges salariaux à payer	1 076
	28 713
Excédent	21 262
	49 975 $

Approuvé par le conseil

....., président

....., membre

CONSEIL DE LA JEUNESSE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ETAT DES RECETTES ET DEPENSES
POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1988

	1988
Recettes	
Subventions - Province du Nouveau-Brunswick	110 850 $
Recettes diverses	58
	110 908
Dépenses	
Traitements et avantages sociaux	15 754
Services professionnels	11 542
Traduction	1 245
Honoraires	12 763
Frais de voyage	19 270
Dépenses de conférences et de réunions	3 444
Relations publiques et publicité	7 778
Imprimerie et photocopies	1 602
Fournitures de bureau	1 869
Téléphone	4 188
Affranchissement	1 894
Publications et abonnements	241
Frais bancaires	111
Réparations et entretien	78
Mobilier et matériel	7 208
Dépenses diverses	659
	89 646
Excédent des recettes sur les dépenses pour l'exercice	21 262 $

CONSEIL DE LA JEUNESSE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
ETAT DE L'EXCEDENT
POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1988

	1988
Excédent:	
Solde, le 1 mai 1987	- $
Excédent des recettes sur les dépenses pendant l'exercice	21 262
Solde, fin de l'exercice	21 262 $

CONSEIL DE LA JEUNESSE
DU NOUVEAU-BRUNSWICK
NOTE COMPLEMENTAIRE AUX ETATS FINANCIERS
LE 31 MARS 1988

1. Sommaire des conventions comptables importantes

Le Conseil a été établi en vertu d'une résolution du cabinet en mai 1986 et les nominations au Conseil furent annoncées en mars 1987. Le fonctionnement autonome du Conseil à débuté en mai 1987.

Voici un sommaire des conventions comptables importantes utilisées dans la préparation de ces états financiers:

a) Comptabilité d'exercice

Les états financiers sont présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Donc, les recettes et dépenses sont affectées à l'exercice où elles ont été gagnées ou engagées, quelle que soit la date du transfert des fonds relatifs à ces opérations.

b) Immobilisations

Le Conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'immobilisations au compte des dépenses dans l'exercice où la dépense est engagée.